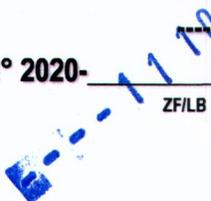




Ouagadougou, le 07 SEPT 2020

N° 2020- /MINEFID/SG/DGD/DLR

ZF/LB



AVIS AUX COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES

Objet : rappel sur la caution à titre de garantie générale et le crédit d'enlèvement à souscrire par tout commissionnaire en douane agréé avant l'exercice de sa profession.

Il est rappelé aux Commissionnaires en douane agréés que toute personne morale désireuse d'exercer la profession de commissionnaire en douane doit s'engager à souscrire un cautionnement **d'un montant d'au moins cinquante millions (50 000 000) de francs CFA** auprès d'une banque agréée à titre de garantie générale, conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint n°2009-468/MEF/MCEPA du 14 décembre 2009 relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail et aux conditions d'agrément et d'exercice de la profession de commissionnaire en douane.

Tout commissionnaire en douane bénéficiaire d'un agrément doit, à compter d'un délai de deux (02) mois de la date d'effet de son agrément, justifier de la souscription d'une soumission cautionnée annuelle **pour crédit d'enlèvement d'un montant égal ou supérieur à vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA, renouvelable chaque année.**

Ces dispositions obligatoires prescrites par les articles 5 alinéa 3 et 13 alinéa 3 dudit arrêté ne sont pas respectées par certains titulaires d'agrément, les plaçant de fait dans une situation d'exercice illégal de la profession de Commissionnaire en Douane Agréé (CDA).

Ainsi, les titulaires d'agrément de commissionnaire en douane sont priés de se conformer aux obligations ci-dessus au plus tard le **1^{er} novembre 2020**. Passé ce délai, tout CDA non à jour sera **désactivé dans le Système SYDONIA**, nonobstant les sanctions disciplinaires et réglementaires en la matière.

En outre, tout nouveau titulaire d'agrément de commissionnaire en douane, **préalablement à son activation dans le Système SYDONIA**, devra faire la preuve du cautionnement à titre de garantie générale et du crédit d'enlèvement.

Le Directeur Général des Douanes

Elie KALKOUMDO

Chevalier de l'Ordre National

